

Communiqué de presse du 8 avril 2015

Groupement de commandes électricité du SIPPEREC

Les marchés d'électricité concernant 453 collectivités et établissements publics de l'Ile-de-France pour 7 400 points de livraison « jaunes et verts » et 1,5 TWh de consommation annuelle sont attribués à EDF (4 lots), DIRECT ENERGIE (2 lots), GDF SUEZ (2 lots)

Le gain estimé, par rapport à la part fourniture des tarifs réglementés de vente jaunes et verts actuellement en vigueur, est de 17,7 millions d'euros par an

Créé en 2004, le groupement de commandes électricité et maîtrise de l'énergie a pour objectif d'aider les collectivités et établissements publics d'Ile-de-France à procéder à leurs achats d'électricité, connaître leurs consommations, maîtriser leurs coûts et mettre en place des actions de maîtrise de l'énergie. Avec 550 adhérents et 2 TWh de consommation annuelle totale, le groupement de commandes du SIPPEREC est dans le TOP 20 des acheteurs nationaux d'électricité, publics et privés.

Afin de permettre aux adhérents de basculer en offre de marché dans les meilleures conditions, à la fin des tarifs réglementés « jaunes et verts » le 1^{er} janvier 2016, un accord-cadre a été publié le 29 septembre 2014 pour les besoins de 453 adhérents. Un second accord-cadre pour la centaine d'adhérents qui a rejoint le groupement depuis sera lancé mi avril 2015.

Les prix obtenus pour ces marchés permettent de constater une économie de l'ordre de 17,7 M € par an sur la part « fourniture »¹ de la facture par rapport aux tarifs réglementés de vente en vigueur aujourd'hui².

A ces gains s'ajoutera l'optimisation du TURPE³ (puissances souscrites et versions tarifaires), prévue dans l'exécution des marchés, qui devrait se traduire par des économies supplémentaires pour chaque adhérent.

A noter cependant que la partie « hors fourniture » de la facture d'électricité qui comprend en particulier la CSPE (charges de service public de l'électricité) subira des hausses en 2016 et en 2017.

Jacques J.P. Martin, Président du SIPPEREC, Maire de Nogent-sur-Marne, se félicite de ces résultats.

« Le SIPPEREC est devenu l'un des plus gros acheteurs d'électricité en France. Les résultats économiques montrent bien l'intérêt pour les collectivités de se regrouper pour mutualiser leurs commandes publiques. L'ensemble de la procédure s'est déroulée de manière fluide, dans le cadre de la procédure accord cadre/marchés subséquents du code des marchés publics. L'organisation mise en place a notamment permis une attribution au stade des marchés subséquents, en moins de 2h30, permettant ainsi aux fournisseurs de proposer des offres plus compétitives ».

¹ Soit 40 % de la facture TTC. Les autres composantes de la facture, réglementées (CSPE, TCFE, CTA) sont répercutées à l'euro près dans le cadre des marchés.

² Calcul fait sur la base des consommations réelles constatées entre décembre 2013 et novembre 2014, en appliquant les tarifs réglementés et TURPE actuellement en vigueur.

³ TURPE : Tarif d'utilisation des réseaux publics d'électricité.

Résultats du premier accord cadre – marché de deux ans

	Intitulé du lot	Nombre d'adhérents	Consommation annuelle (GWh)	Attributaire
lot 1	profilés communes, EPCI, CCAS - 1	81	195	EDF
lot 2	profilés communes, EPCI, CCAS - 2	78	209	Direct Energie
lot 3	profilés communes, EPCI, CCAS - 3	80	201	EDF
lot 4	profilés Conseils Généraux et collèges	158	159	GDF Suez
lot 5	Autres profilés (dont Région, autres établissements publics)	30	134	Direct Energie
lot 6	télérelevés communes, EPCI, CCAS	99	240	EDF
lot 7	télérelevés "profils industriels" (Eau de Paris, syndicats de géothermie)	8	129	EDF
lot 8	Autres télérelevés (dont Région, Conseils Généraux, Universités)	23	210	GDF Suez

Les chiffres-clés du groupement de commandes

- **550 adhérents** dont 240 communes, 25 Communautés d'agglomération, 6 Conseils généraux, le Conseil Régional, 18 OPH, et des établissements publics, syndicats, régies, collèges....
- **2 TWh de consommation annuelle**
- **38 000 points de livraison (bleus, jaunes, verts)**
- **Plus de 250 millions d'euros de dépenses annuelles**

Les marchés déjà attribués et en cours

Fourniture d'électricité « bleu éclairage public »

Marché de 2 ans du (01/01/15 au 31/12/16) attribué à **DIRECT ENERGIE**

Concerne 7 700 points de livraison, 135 GWh de consommation annuelle

Gain mesuré : 8,07 % sur le total TTC hors CTA, CSPE, TCFE sur les TRV en vigueur

Fourniture d'électricité « bleu bâtiment »

Marché de 2 ans (du 01/01/14 au 31/12/15) attribué à **DIRECT ENERGIE**

Concerne 7000 points de livraison pour 75 GWh annuels

Gain mesuré : 8,22 % sur le total TTC hors CTA, CSPE, TCFE sur les TRV en vigueur

Marché « Assistance Maîtrise d'Ouvrage Performance énergétique et environnementale du patrimoine »

Attribué en 2013 à **ALTEREA** pour 3 ans +1

Objectifs :

- Aider les adhérents à relever les enjeux de la transition énergétique
- Identifier les gisements d'économie d'énergie dans les bâtiments
- Développer les actions destinées à améliorer la performance énergétique du patrimoine
- Mettre en œuvre une utilisation optimisée et rationnelle de l'énergie tout en préservant ou en améliorant le service et le confort des utilisateurs

Marché « AMO Amélioration de la performance de l'éclairage public »

Attribué en 2014 à **ARTELIA** pour 3 ans +1

Objectifs : assister les adhérents dans l'amélioration de la performance de l'éclairage public et de la signalisation lumineuse tricolore avec :

- Un accompagnement dans la gestion à court et moyen terme des installations,
- Une assistance dans les choix à adopter pour maintenir et améliorer les installations,
- Des conseils sur les choix techniques, économiques et contractuels,
- Et le suivi, contrôle et validation de la mise en œuvre des dispositions retenues.

Les adhérents ont également accès à un logiciel mis en place par le SIPPAREC permettant d'accéder en ligne au suivi et à l'analyse de leurs consommations, Calypteo. Véritable outil d'aide à la décision, il combine maîtrise des coûts et des consommations.

Contact Presse

Catherine Dumas - cdumas@sipperec.fr - 01 44 74 32 09

À propos du SIPPAREC – www.sipperec.fr

Établissement public local, le SIPPAREC regroupe 110 collectivités franciliennes sur un territoire de plus de 7 millions d'habitants. Partenaire public des collectivités territoriales, le SIPPAREC accompagne, conseille et assiste ses adhérents dans la mise en œuvre de leurs politiques publiques, pour les aider à relever les défis de la transition énergétique et du numérique. En complément de son activité dans la distribution et la fourniture d'électricité, le SIPPAREC a créé en 2004 un groupement de commandes pour l'achat d'électricité et la maîtrise de l'énergie qui regroupe 550 adhérents de l'Ile-de-France.

Le SIPPAREC est présidé depuis mai 2014 par Jacques J.P. MARTIN, Maire de Nogent-sur-Marne, Président de la Communauté d'Agglomération de la Vallée de la Marne.